



**LES PRIORITÉS D'INTERVENTION (PI) DE LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE (2017-2018)**  
**(Art. 9/Entente MAMOT-MRC/Art.4.S.S.2)**

<b>OBJETS PI-2017/2018</b>	<b>Orientation territoriale</b>
Réaliser des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville	<b>Dossiers métropolitains et régionaux</b> ( <i>Monitoring, Coordonnateur aux dossiers métropolitains, Coordonnateur aux dossiers régionaux et métropolitains, Schéma de couverture de risques, Études cours d'eau, Échantillonnage qualité des eaux en surface, Trame verte et bleue</i> )
Soutenir les municipalités locales de la MRC en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)	<b>Dossiers sociaux et culturels</b> ( <i>Journées de la culture, Été en spectacle, soutien aux projets culturels</i> )
La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise <b>(PSE)</b>	<b>Dossiers entreprises et PME</b> <i>Soutien au développement économique et entrepreneurial, Soutien à l'économie sociale et organismes communautaires, développement de partenariats avec les acteurs du milieu, etc.)</i>
Mobiliser les communautés et soutenir la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental <b>(PSPS)</b>	<b>Dossiers projets structurants</b> ( <i>récréotourisme, Autoroute 19, Voies réservées Auto. 15; Gare de Boisbriand, Trame verte et bleue, Parc régional des Mille-Iles, Éducation et sport, etc.</i> )
Soutenir le développement rural dans un territoire rural que la MRC aura à définir à cette fin.	<b>Dossiers agricole et agroalimentaire</b> ( <i>Mise en œuvre du PDZA</i> )